

CRITERES D'EVALUATION
DES PRATIQUES PARTICIPATIVES
DANS L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE

Projet
Yves Sintomer
Janvier 2005

QUI PARTICIPE ?

• **AMPLITUDE DE LA PARTICIPATION**

- nombre de participants par rapport aux résidents de plus de 16 ans
- régularité de la participation d'un noyau stable d'habitants
- clarté de ce qui est demandé

• **DIVERSITE DE LA PARTICIPATION**

- participation paritaire entre hommes et femmes
- participation des diverses couches sociales, en particulier les couches populaires et les personnes ayant arrêté tôt les études
- participation des jeunes à proportion de leur poids dans la population
- participation des personnes issues de l'immigration à proportion de leur poids dans la population
- participation des plus précaires
- participation équilibrée des différents quartiers

• **DIFFERENTS ACTEURS IMPLIQUES**

- possibilité d'une participation individuelle des habitants qui le souhaitent
- possibilité pour les associations de voir leur rôle reconnu
- implication des acteurs économiques

• **CLARTE DE CE QUI EST DEMANDE**

- on peut demander aux participants (a) d'évaluer en tant qu'usagers la qualité des services offerts, (b) de participer à la décision, (c) de participer à la mise en œuvre des décisions, (d) de contrôler les engagements pris
- est-ce que ces différents rôles sont clairement précisés ?

SUR QUOI PARTICIPE-T-ON ?

- **CLARTE DES OBJECTIFS**

- la participation peut répondre à des objectifs de type politique, de type social, de type administratif
- ces différents objectifs potentiels sont-ils clairement formulés par la municipalité ?
- éviter les attentes déçues, éviter l'instrumentalisation

- **IMPORTANTCE DES QUESTIONS DISCUTEES**

- les questions discutées touchent-elles vraiment le quotidien des habitants ?
- les questions discutées sont-elles importantes au regard de l'action municipale dans son ensemble ?
- les questions discutées relèvent-elles des compétences de l'ensemble des services municipaux ou de certains d'entre eux seulement ?

- **ARTICULATION DES DIFFERENTES ECHELLES GEOGRAPHIQUES**

- l'échelle microsociale du quartier est-elle articulée à celle de la ville dans son ensemble, voire à celle de l'agglomération ?
- le dispositif adopté permet-il de lutter contre l'esprit de clocher (effet "NIMBY"¹) ?

- **ARTICULATIONS DES DIFFERENTES ECHELLES TEMPORELLES**

- le dispositif adopté permet-il de prendre des décisions ponctuelles mais aussi de délibérer sur le futur de la commune ?
- existence d'une planification participative
- articulation de la participation à l'idée d'un développement durable (type Agenda 21, Charte de l'environnement...)

¹ terme anglo saxon signifiant, à propos d'un projet "oui mais pas chez moi"

COMMENT PARTICIPE-T-ON ?

- **INFORMATION ET PARTICIPATION**

- l'administration garantit-elle un droit à l'information et à l'information rapide (accès aux documents administratifs...)?
- existence d'un travail spécifique sur la distribution de documents lisibles aux participants
- existence d'un travail de communication sur la participation elle-même
- formation offerte aux participants
- formation à la participation offerte aux fonctionnaires municipaux
- formation à la participation offerte aux élus

- **LA PARTICIPATION AU-DELA DE L'INFORMATION**

- la participation permet-elle davantage qu'une simple information réciproque de la municipalité et des citoyens ?
- la participation commence-t-elle en amont de la formation des projets ?
- la participation est-elle clairement articulée au processus de décision ?

- **DES REGLES CLAIRES**

- les règles de la discussion sont-elles claires ?
- les règles pour arriver à une synthèse après la discussion sont-elles claires ?
- la façon dont les discussions pèsent sur la prise de décision est-elle clairement explicitée ?

- **UNE DISCUSSION DE QUALITE**

- la procédure permet-elle des moments de discussion en petits groupes (commissions de travail, assemblée générale alternant avec des discussions en petits groupes) ?
- la procédure favorise-t-elle une prise de parole équilibrée (entre élus ou administratifs et citoyens, entre les associatifs et les personnes organisées, entre hommes et femmes, entre les différents citoyens) ?
- les débats sont-ils dirigés par une personne compétente dans l'animation de la discussion ?
- la rhétorique (des politiques, des habitants) est-elle évitée ?

- **L'AUTONOMIE DE LA SOCIETE CIVILE**

- des mesures sont-elles prises pour garantir l'autonomie de la société civile ?
- l'agenda des réunions peut-il être co-décidé par les participants ?
- les débats sont-ils animés par une personne indépendante de la municipalité ?
- les participants peuvent-ils se réunir indépendamment de la présence de personnes représentant la municipalité ?
- les habitants peuvent-ils proposer de modifier les règles du jeu de la participation?

- **LES MOYENS DE LA PARTICIPATION**

- des ressources humaines conséquentes sont-elles mises à disposition pour la participation ?
- des ressources matérielles conséquentes sont-elles mises à disposition pour la participation ?

- **DES DISPOSITIFS DIVERSIFIES**

- différents dispositifs sont-ils proposés ?
- les différentes couches sociales et d'âge bénéficient-elles de dispositifs adaptés ?

QUELS SONT LES RESULTATS DE LA PARTICIPATION ?

- **LES ELUS ET LA PARTICIPATION**
 - tous les membres du bureau municipal sont-ils impliqués dans le processus participatif ?
 - le conseil municipal est-il impliqué dans le processus participatif ?
 - y a-t-il un élu référent pour chaque structure ?
- **L'ADMINISTRATION ET LA PARTICIPATION**
 - les personnels de terrain sont-ils impliqués dans le processus participatif ?
 - les responsables de service sont-ils impliqués dans le processus participatif ?
 - y a-t-il une coopération transversale des services pour répondre à la participation ?
 - le processus participatif est-il lié à la modernisation administrative ?
- **LE CONTROLE SUR LES ENGAGEMENTS**
 - existe-t-il un organisme indépendant de la municipalité qui contrôle si les engagements sont tenus ?
 - dispose-t-il de moyen pour faire son travail ?
 - les résultats de la participation sont-ils formellement évalués ?
 - des mesures sont-elles prises pour réduire les délais administratifs ?
 - des mesures sont-elles prises pour mieux responsabiliser les fonctionnaires ?
- **QUI BENEFICIE DE LA PARTICIPATION ?**
 - discute-t-on explicitement des populations qui bénéficient des résultats de la participation ?
 - les résultats de la participation favorisent-ils la justice sociale (quartiers difficiles, couches populaires) ?
 - les personnes les plus exclues bénéficient-elles de la participation ?
 - quels sont les résultats de la participation en ce qui concerne les deux genres ?
- **LA SATISFACTION DES HABITANTS**
 - les participants peuvent-ils exprimer formellement leur (in)satisfaction par rapport au processus participatif (questionnaire, enquête, moments ad hoc) ?
 - les habitants peuvent-ils exprimer formellement leur (in)satisfaction par rapport au processus participatif (panels, sondages) ?